



HAL
open science

État actuel sur les études en morphologie, en France et à l'international

Georgette Dal

► **To cite this version:**

Georgette Dal. État actuel sur les études en morphologie, en France et à l'international. *Le Français Moderne - Revue de linguistique Française*, 2019. hal-03639345

HAL Id: hal-03639345

<https://hal.science/hal-03639345>

Submitted on 12 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

État actuel sur les études en morphologie, en France et à l'international

Georgette Dal, Univ. Lille, CNRS, UMR 8163 - STL - Savoirs Textes Langage, F-59000
Lille, France

1. Introduction

Le présent état de l'art dresse la situation contemporaine de la morphologie de façon générale et en France en particulier. Plutôt que de lister et caractériser, de façon nécessairement trop succincte, les différents courants en concurrence – il existe de très bonnes synthèses récentes auxquelles il sera renvoyé le moment venu –, je propose d'articuler cet état de l'art autour de quelques-unes des grandes questions qui traversent le champ : j'aborderai successivement la question de l'autonomie de la morphologie relativement à d'autres composantes de la grammaire, celle de l'unité de compte de la morphologie, pour finir par les types d'approche en concurrence. Cette synthèse s'achèvera sur la situation de la morphologie en France.

Ce faisant, il sera question d'histoire récente de la discipline (pour un point historique de la Grèce antique au 19^e siècle, cf. Kaltz & Leclercq, 2015). En effet, comme le souligne Kerleroux (2006), la morphologie a connu des vicissitudes au fil du temps : saturant l'espace d'analyse linguistique hors phonologie jusqu'à l'avènement du structuralisme, la morphologie s'est éclipsée aux premières heures de la grammaire générative au profit de la syntaxe et de la phonologie, pour réapparaître sur le devant de la scène linguistique depuis une trentaine d'années, aussi bien au sein du cadre génératif au sens large que dans des cadres qui en récuse les principes et méthodes. La situation contemporaine conserve des traces de cette histoire.

2. Définition

En première intention, on peut définir la morphologie comme l'étude de la covariation récurrente de la forme et du sens des lexèmes, des grammèmes et des formes qu'ils revêtent en contexte.

Même si, à un certain niveau d'analyse, elles recourent aux mêmes principes et aux mêmes moyens d'expression concaténatifs et non concaténatifs, on distingue, à l'intérieur du champ, la morphologie flexionnelle, qui décrit et calcule la forme que prennent, en emploi, les grammèmes et les lexèmes, et la morphologie constructionnelle (encore dite dérivationnelle ou lexicale), qui décrit et calcule, hors emploi, les corrélations qu'entretiennent la forme phonique et le sens des lexèmes construits (Fradin, 2003 : 5).

3. La question de l'autonomie de la morphologie

L'autonomie de la morphologie constitue une question lancinante depuis l'avènement du structuralisme et, plus encore, de la grammaire générative. En effet, alors que la question de son autonomie ne s'était jamais posée jusqu'alors, dans le cadre génératif de la première heure, la morphologie n'avait plus de place : les variantes flexionnelles étaient prises en charge par le composant phonologique, et la construction des mots était considérée comme résultant de l'application de transformations de séquences syntaxiques de type phrase (Chomsky, 1957 : 52 ; Lees, 1963).

Pour ce qui est des mots construits, l'article de N. Chomsky « Remarks on Nominalisation » paru en 1970 dans lequel il affirme que « [s]yntactic rules cannot make reference to any aspects of word-internal structure » va constituer un revirement complet, et les arguments réunis dans cet article vont permettre une émancipation de la morphologie relativement à la syntaxe (cf. Anderson, 1982). Ce qu'on appelle dans le sillage de cet article l'« hypothèse lexicaliste » dont les promoteurs seront notamment Dell (1970), Halle (1973), Jackendoff (1975) et Aronoff (1976), connaîtra toutefois une version faible et une version forte :

– dans sa version faible, seule la morphologie constructionnelle est autonome en ceci qu'elle se situe en amont de la syntaxe ; la flexion, elle, est régie par des opérations morphosyntaxiques. Ce sont là, de façon simplifiée, les principes de la morphologie scindée (*Split Morphology Hypotheses*) développée par Perlmutter (1988) et reprise par Anderson (1992) et Aronoff (1994) ;

– dans la version forte (*Strong Lexicalist Hypotheses*), la morphologie est unitaire, et tant la dérivation que la flexion sont indépendantes de la syntaxe. Cette version prend ancrage dans le fait que les domaines d'application de la syntaxe et de la morphologie seraient étanches l'un à l'autre, en ceci que les règles de la syntaxe n'auraient pas accès à la structure interne des mots construits. Cette hypothèse, qui a connu plusieurs dénominations et formulations (*Generalized Lexicalist Hypothesis* : Lapointe, 1980 ; *Word Structure Autonomy Condition* : Selkirk, 1982 ; *Atomicity Thesis* : Di Sciullo & Williams, 1987) a constitué une sorte de vulgate pendant deux décennies. Cette position, proposée à titre programmatique dans Halle (1973), est au centre de théories comme la *Lexical Functional Grammar*, la *Generalized Phrase Structure Grammar*, la *Head-Driven Phrase Structure Grammar*.

Désormais, même si de plus en plus de modèles considèrent comme acquise l'autonomie de la morphologie relativement à la fois à la phonologie et à la syntaxe sans plus même ressentir le besoin de questionner cette autonomie, quelques-uns, se fondant notamment sur le fait que la morphologie et la syntaxe ont l'une et l'autre pour objectif de rendre compte du rapport entre la face matérielle des signes linguistiques (leur « substrat » : Fradin, 1994) et leur contenu (leur « abstrat » : *ibid.*), persistent à rendre compte des séquences morphologiquement complexes en recourant aux mêmes moyens et aux mêmes principes que ceux que mobilise la syntaxe : leur objectif est de mettre en œuvre le « mode de connaissance par système » (Pariente, 1973), autrement dit de ne recourir que et rien que à l'appareil de la syntaxe. L'un de ces modèles anti-lexicalistes est la Morphologie Distribuée développée par M. Halle et A. Marantz dans le cadre de la grammaire générative au début des années 1990 (cf. Halle & Marantz, 1993 et 1994), dans lequel les opérations morphologiques sont distribuées dans des composants différents, la structure des mots étant manipulée par les opérations de combinaison syntaxique de têtes avant insertion lexicale. On peut également citer, parmi d'autres, le modèle développé par Lieber (1992), dans lequel la morphologie constructionnelle et la structure phrasique se situent dans une composante syntaxique nourrie par le lexique et alimentant à son tour la phonologie.

La version forte de l'autonomie de la morphologie a par ailleurs été remise en cause, au moins en partie, d'un point de vue théorique, par l'évolution même de la théorie générativiste, et s'est trouvée démentie, d'un point de vue empirique, par l'étude de données synchroniques (on peut citer ici les « phrasal compounds de l'anglais » tels *a slept all day look* : littéralement 'une a dormi toute la journée apparence', ou certaines constructions de l'italien : par exemple, *trasporto merci* 'transport de marchandises'). Comme le soulignent Scalise & Guevara (2005), le traitement de la flexion y pose en outre problème. Une alternative, à la fois à la version faible et à la version forte, a été proposée par Booij (1996, 2000), qui fait l'hypothèse de deux types de flexion : la flexion inhérente, qui ajoute à un radical des propriétés morphosyntaxiques présentant une valeur sémantique indépendante, et la flexion contextuelle, requise par la syntaxe. L'idée est ici celle d'un continuum, plaçant la flexion inhérente du côté de la morphologie constructionnelle et la flexion contextuelle du côté de la syntaxe.

D'un point de vue diachronique, la version forte est par ailleurs en porte-à-faux avec le phénomène de « morphologisation » (Hopper & Traugott, 1993, Lehmann, 1995), c'est-à-dire le processus par lequel des items originellement syntaxiques, qu'ils soient lexicaux ou grammaticaux, changent de statut pour devenir des affixes, intégrant ainsi le système morphologique d'une langue : ce phénomène, dont donne un aperçu Dal & Amiot (2009),

indique que cette hypothèse ne peut être maintenue, au moins dans sa forme dure, et qu'il existe un continuum du syntaxique au morphologique.

4. Quelle unité de compte pour la morphologie ?

Une deuxième interrogation récurrente dans les travaux de morphologie, qui croise la question précédente, est celle de l'unité de compte de la morphologie : morphème ou lexème ?

Après avoir été dominant pendant un siècle depuis son invention à la fin du 19^e siècle par Baudouin de Courtenay – la notion rassemble en une seule classe tous les signes linguistiques minimaux, qu'ils soient lexicaux ou infra-lexicaux : radicaux, marqueurs de construction de mots ou désinences flexionnelles –, le morphème, conçu comme « la plus petite unité de sens », voit actuellement son utilisation décliner dans le champ de la morphologie théorique et descriptive, au profit de celle du lexème.

On doit cette dernière notion à Matthews (1972, 1974), qui l'a créée afin de résoudre une ambiguïté récurrente quant à l'utilisation de la notion de "mot". Pour ce faire, il propose de distinguer le lexème, conçu comme une entité lexicale relevant d'une catégorie lexicale majeure (nom, verbe ou adjectif), abstraite de ses variations flexionnelles en contexte et caractérisée par une (collection de) forme(s) phonologique(s) et un sens, et les mots-formes, qui réalisent les lexèmes en contexte, et qui sont par conséquent pleinement spécifiés du point de vue flexionnel. Plus simplement, un lexème est la version abstraite d'un mot-forme (Fradin & Kerleroux, 2003), soit encore "a set of grammatical words" (Blevins, 2014).

Jusqu'au début des années 1990, l'utilisation du lexème est demeurée très confidentielle dans le champ de la morphologie. À titre d'exemple, bien qu'adoptant une approche basée sur le mot (entendre : sur le lexème), Aronoff (1976) déclare dans sa préface qu'il évitera le terme *lexeme* pour des raisons personnelles, et qu'il utilisera celui de *morphème* tel que l'emploient les structuralistes américains.

Dans les années 1980, la plupart des morphologues se revendiquant du courant générativiste (Lieber, 1981 ; Williams, 1981 ; Selkirk, 1982) récusent explicitement les modèles basés sur le mot et affirment que le morphème demeure l'unité d'analyse légitime dans le champ de la morphologie (Lieber 2015).

En France, l'émergence du lexème comme unité de compte de la morphologie revient à Bernard Fradin qui, comme D. Corbin quelques années plus tôt, joua un rôle majeur dans le renouveau dans l'étude du lexique construit. Dès 1993, dans sa thèse de doctorat d'État consacrée à la description des auxiliaires verbaux en français, il affirmait que l'approche à base morphème était inapte à rendre compte de façon satisfaisante des phénomènes morphologiques, de quelque nature qu'ils soient. Depuis, et, en particulier dans Fradin (2003), il a entraîné dans son sillage la plupart des morphologues travaillant sur le français, qui, comme lui, appliquent une approche basée sur le lexème, en flexion comme en dérivation.

5. Modes d'approches et modèles en concurrence

Si l'on suit Blevins (2006), deux modes d'approche de description du système morphologique sont en concurrence : la perspective abstractive, qui identifie les propriétés des mots ou décrit les relations qu'entretiennent les mots entre eux, sans qu'il soit besoin de recourir à des unités ou dispositifs d'un autre type, et la perspective constructive, selon laquelle les mots résultent de l'agencement d'unités infra- ou extra-motiques (pour une illustration d'analyse d'une même série de faits selon l'une ou l'autre approche, cf. Bonami, 2014). Du point de vue historique, le point de rupture est représenté par Bloomfield (1933) : alors que, jusqu'alors, l'approche abstractive était majoritaire – pour analyser ou produire des mots complexes, on ne recourait qu'à d'autres mots, simples ou eux-mêmes complexes –, l'hypothèse qui a ensuite prévalu fut qu'en situation de réception ou de production, les locuteurs procèdent par découpage ou assemblage en parties plus petites que le mot.

Cette dichotomie nous conduit naturellement aux trois modèles d'analyse morphologique connus depuis Hockett (1954) sous les termes de *Item-and-Arrangement* (IA), *Item-and-Process* (IP) et *Word-and-Paradigm* (WP), qui sont autant de conceptions théoriques sur la façon dont une forme phonologique donnée s'associe à une information sémantique et une information morphosyntaxique, et à la place du morphème et/ou du lexème dans le dispositif. Davantage que proprement morphologiques, les modèles IA et IP sont, pour Hockett (1954), des modèles de description grammaticale valant pour n'importe quel type d'énoncés. Lorsqu'ils s'appliquent à la morphologie :

- dans les modèles IA, les formes morphologiques complexes sont vues comme des concaténations de morphèmes, selon les cas lexicaux, dérivationnels ou flexionnels : on a ici affaire à ce que B. Fradin appelle une « morphologie morphématique combinatoire », contre laquelle il mène un véritable réquisitoire (Fradin, 2003) ;

- dans les modèles IP, destinés en partie à résoudre les anomalies morphologiques auxquelles se heurte le modèle IA, les formes morphologiquement complexes sont considérées comme résultant d'opérations appliquées à des formes morphologiquement (plus) simples. En matière de lexique construit, on peut citer ici le modèle d'Aronoff (1976) ou celui de Corbin (1987) : dans les deux cas, une règle (« Word Formation Rule » chez Aronoff, 1976 ; « Règle de Construction de Mot » chez Corbin, 1987) est conçue comme un mécanisme orienté mettant en relation des inputs (des bases) et des outputs (des mots construits), pouvant agir sur les dimensions formelles, syntaxiques et sémantiques des inputs, et assorti de conditions de réalisation. Comme dans les modèles IA, les modèles IP se donnent pour tâche principale de rendre compte de la formation des mots et de leur flexion à partir de composants plus simples, la différence étant qu'ils recourent par ailleurs à des processus. Ils reposent sur une approche fondamentalement syntagmatique, en ceci que l'organisation des mots (construits ou fléchis) en paradigmes n'y a aucune place et qu'il est rendu compte des mots en isolation : les relations entre mots y sont tues ;

- le modèle WP est initialement une formalisation de la façon dont les mots sont analysés d'un point de vue traditionnel. On doit le développement de cette approche, que mentionne Hockett (1954) sans s'y attarder, à Matthews (1972).

Les modèles IA et IP sont résolument constructivistes. Les modèles WP peuvent être, selon les cas, constructivistes ou abstractivistes.

Quoi qu'il en soit, actuellement, les modèles Word-and-Paradigm, qui vont des analyses classiques aux théories les plus récentes comme les modèles réalisationnels et implicationnels, occupent le devant de la scène morphologique internationale, comme en attestent récemment Blevins (2016), qui en retrace les contours, ainsi que Blevins et al. (2017).

6. La situation actuelle en France

Les recherches menées actuellement en France dans le champ de la morphologie s'inscrivent dans les grands débats qui précèdent. S'il n'y a guère de sens de parler de morphologie « à la française », on peut toutefois noter un intérêt grandissant pour les modèles de type Word-and-Paradigm à base lexème ces dix dernières années, avec une oscillation entre approche constructiviste et approche abstractiviste.

En matière de flexion, cet intérêt se trouve dans les travaux d'O. Bonami et de G. Boyé dédiés à la notion d'espace thématique (cf. notamment Bonami & Boyé, 2003 et 2005), dont l'ambition première était de rendre compte des phénomènes d'allomorphie radicale au sein des systèmes flexionnels du français. Bonami (2014) insiste sur le fait que cette notion « constitue une hypothèse sur l'organisation de l'information phonologique dans l'entrée lexicale des lexèmes et la manière dont les procédés morphologiques accèdent à cette information », et ne prend son sens qu'à l'intérieur d'un cadre plus général, celui d'une approche inférentielle et réalisationnelle de la morphologie (Stump, 2001). Ce travail s'inscrit par ailleurs dans une

famille de travaux qui, dans des cadres théoriques différents et sur des langues diverses, tentent de donner corps à l'hypothèse initiée par Aronoff (1994) que les lexèmes sont associés à une famille indexée de radicaux. Comme l'indique Bonami (2014), cette série de travaux repose fondamentalement sur une analyse constructive : les mots-formes qui remplissent les paradigmes des lexèmes sont déduits de représentations phonologiques lexicales qui sont, dans le cas général, plus abstraites. L'approche qu'ils préconisent désormais est abstractiviste, et est basée sur la notion informationnelle de prédictivité (pour un point sur cette bascule, cf. Bonami, 2014).

En matière de lexique construit, sans que l'approche fondamentalement syntagmatique que défend Fradin (2003) en matière de lexique construit et la mise au jour de ce qu'il nomme « Règles de Construction de Lexèmes » (RCL) ne soient tombées en désuétude, outre le recours à la notion d'espace thématique également pour expliquer des faits dérivationnels (Bonami et al., 2009 ; Tribout, 2010), un pan important des recherches menées en France cette dernière décennie a cherché à prendre en considération les relations interlexématiques au sein du lexique, au-delà de la seule relation entre base et construit. Cette nouvelle approche, qui doit certainement beaucoup au développement d'une morphologie extensive telles que l'ont d'abord appliquée les morphologues du laboratoire (CLLEE)-ERSS de Toulouse, et qui consiste à collecter le plus grand nombre possible d'attestations et d'exemples des phénomènes étudiés (cf., entre autres, Plénat et al., 2002 ; Hathout et al., 2003, 2008) et, plus généralement, au travail réalisé sur des données issues de l'usage (pour un point, cf., entre autres, Fradin & al., 2008 ; Bergounioux & Dal, 2016 ; Dal & Namer, 2015), cherche à allier les dimensions syntagmatiques des Règles de Construction de Lexèmes de Fradin (2003) et les dimensions paradigmatiques existant au sein du lexique en recourant aux notions de série et de famille dérivationnelles. L'idée est en effet que la forme d'un lexème construit peut déroger à l'attendu d'une RCL parce que ce lexème peut subir une « pression lexicale » selon l'expression utilisée dans les travaux toulousains (pour une synthèse, cf. Roché et al., 2011). La famille dérivationnelle, qui regroupe un ensemble de mots connectés par des relations de construction morphologique, est en effet la notion pilier du modèle développé par N. Hathout (cf. notamment 2009 et 2011), qui s'incarne dans le modèle en cours de développement ParaDis (pour : Paradigms and Discrepancies) : cf. Hathout & Namer, sous presse).

Cette nouvelle approche permet également de rendre de compte des faits de variation qu'on observe en matière de lexique construit, et entend redonner une plausibilité psychologique à l'explication des phénomènes dérivationnels en remettant le locuteur au cœur du dispositif de formation du lexique (cf. Dal & Namer, 2016 et à paraître).

4. Conclusion

Le présent état de l'art ne prétend pas à l'exhaustivité : il n'y a par exemple pas été question du cadre de la grammaire de construction appliquée à la morphologie par Booij (2010) dans lequel s'inscrivent un certain nombre de recherches du français (par exemple, Amiot & Van Goethem 2012), ou Dugas, 2016), ni de celui de la morphologie naturelle mis au point par W. Dressler (cf. 1985 et 2005). Il ne fournit pas davantage les clés de compréhension des différents modèles qui ont été mentionnés. Il a néanmoins donné un aperçu de la vitalité des études dans le champ de la morphologie. Cette bonne santé est confortée par le foisonnement d'ouvrages de synthèse parus ces quinze dernières années dans le champ de la morphologie (cf., entre autres, Booij et al. eds, 2000 ; Booij et al. eds, 2004 ; Štekauer & Lieber eds, 2005 ; Lieber & Štekauer P., 2009 ; Audring & Masini eds, 2014 ; Lieber & Štekauer, 2014 ; Müller et al. eds, 2015 ; Hippisley & Stump eds, 2016 ; Audring & Masini, 2017), sans compter les nombreux numéros spéciaux de revue et monographies récentes, en France et à l'international (cf. entre autres pour les revues, et pour me limiter au domaine français : *Langages* 152 (Fradin & Kerleroux éd., 2003) ; *Langue Française* 140 (Dal éd., 2003) ; *Mémoires de la société de Linguistique de Paris*

tome XVII (François éd. 2009) ; *Lexique* 20 (Marin & Villoing édés, 2012) ; *Traitement Automatique des Langues* 52-2 (Hathout & Namer édés, 2012) ; *Verbum* XXXIV (Lignon & Namer, 2012) ; pour les monographies : Fradin, 2003 ; Stump, 2001 ; Spencer, 2013 ; Blevins, 2016).

Bibliographie

- Amiot Dany & Kristel Van Goethem (2012), “A constructional account of French *-clé* 'key' and Dutch *sleutel-* 'key' as in *mot-clé / sleutelwoord* 'key word'”, *Morphology* 22 (3), pp. 347–364.
- Anderson Stephen R. (1982), “Where's Morphology?”, *Linguistic Inquiry* 13, pp. 571–612.
- Anderson Stephen R. (1992), *A-Morphous Morphology*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Aronoff Mark (1976), *Word Formation in Generative Grammar*, Cambridge: MIT Press.
- Aronoff Mark (1994), *Morphology by itself*, Cambridge: MIT Press.
- Audring Jenny & Masini Francesca eds (2017), *The Oxford Handbook of Morphological Theory*, Oxford: Oxford University Press.
- Bergounioux Gabriel & Dal Georgette (2016), « Les observables entre théorie et technologie. Deux exemples : la création lexicale et les amorces », *Le français moderne* 84-1, pp. 13-36.
- Blevins James P. (2006), “Word-based morphology”, *Journal of Linguistics* 42, pp. 531–573.
- Blevins James P. (2014), “The Morphology of Words”, in M. Goldrick & M. Miozzo eds, *The Oxford Handbook of Language Production*, Oxford: Oxford University Press, pp. 152–164.
- Blevins James P. (2016), *Word and Paradigm Morphology*, Oxford: Oxford University Press.
- Blevins James P, Ackerman Farrell, Malouf Robert & Ramscar Michael (2017), “Word and Paradigm Morphology”, in J. Audring & F. Masini eds, *The Oxford Handbook of Morphological Theory*, Oxford: Oxford University Press.
- Bloomfield Leonard (1933), *Language*, Chicago: University of Chicago Press.
- Bonami Olivier (2014), *La structure fine des paradigmes de flexion Études de morphologie descriptive, théorique et formelle*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université Paris Diderot.
- Bonami Olivier & Boyé Gilles (2003), « Supplétion et classes flexionnelles dans la conjugaison du français », *Langages* 152, pp. 102–126.
- Bonami Olivier & Boyé Gilles (2005), « Construire le paradigme d'un adjectif », *Recherches Linguistiques de Vincennes* 34, pp. 77–98.
- Bonami Olivier, Boyé Gilles & Kerleroux Françoise (2009), « L'allomorphie radicale et la relation flexion-construction », in B. Fradin, Kerleroux F. & Plénat M. édés, *Aperçus de morphologie du français*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, pp. 103–125.
- Booij Geert E. (1996), “Inherent versus contextual inflection and the split morphology hypothesis”, *Yearbook of Morphology 1995*, pp. 1–16.
- Booij Geert E. (2000), “Inflection and derivation”, in G. Booij, Ch. Lehmann & J. Mugdan eds, *Morphology. An International Handbook on Inflection and Word-Formation*, vol. 1, Berlin/New-York: Walter de Gruyter, pp. 360–369.
- Booij Geert (2010), *Construction morphology*, New York: Oxford University Press.
- Booij Geert, Lehmann Christian & Mugdan Joachim eds (2000), *Morphologie/Morphology. Ein internationales Handbuch zur Flexion und Wortbildung/An International Handbook on Inflection and Word-Formation*, vol. 1, Berlin/New York: Walter de Gruyter.
- Booij Geert, Lehmann Christian, Mugdan Joachim & Skopeteas Stavros eds (2004), *Morphologie/Morphology. Ein internationales Handbuch zur Flexion und Wortbildung/An International Handbook on Inflection and Word-Formation*, vol. 2, Berlin/New York: Walter de Gruyter.

- Chomsky Noam (1957), *Syntactic Structures*, The Hague: Mouton.
- Chomsky Noam (1970), "Remarks on nominalizations", in R. Jacobs & P. Rosenbaum eds, *Readings in English Transformational Grammar*, Waltham, MA: Blaisdell, pp. 184–221.
- Corbin Danielle (1987), *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, 2 vol., Tübingen : Max Niemeyer Verlag ; rééd., Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires de Lille, 1991.
- Dal Georgette éd. (2003), *Langue française* 140, « La productivité morphologique en questions et en expérimentations ».
- Dal Georgette & Amiot Dany (2009), « L'autonomie de la morphologie vue du côté de la grammaticalisation », *Mémoires de la Société Linguistique de Paris* 17, pp. 33–48.
- Dal Georgette & Namer Fiammetta (2015), "Internet", in P.O. Müller, I. Ohnheiser, S. Olsen & F. Rainer eds, *Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft/Handbooks of Linguistics and Communication Science (HSK)*, vol. 40/3, Berlin/New York: Walter de Gruyter, pp. 2372–2386.
- Dal Georgette & Namer Fiammetta (2016), « À propos des occasionnalismes », in F. Neveu, G. Bergounioux, M. H. Côté, J.-M. Fournier, L. Hriba et S. Prévost éd., *Actes du 5^e Congrès Mondial de Linguistique Française, Tours, 4-8 juillet 2016*, Paris, EDP Sciences, SHS Web of Conferences 27, pp. 1-18.
- Dal Georgette & Namer Fiammetta (à paraître), "Playful nonce-formations, creativity and productivity", serie "The Dynamics of Wordplay", Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- Dell François (1970), *Les règles phonologiques tardives et a morphologie dérivationnelle du français*, PhD dissertation, MIT.
- Di Sciullo Anna-Maria & Williams Edwin (1987), *On the Definition of Word*, Cambridge: MIT Press.
- Dressler Wolfgang U. (1985), "On the predictiveness of Natural Morphology", *Journal of Linguistics* 21, 321-337.
- Dressler Wolfgang U. (2005), "Word-formation in natural morphology", in P. Štekauer & R. Lieber eds, *Handbook of Word-Formation*, Dordrecht: Springer, pp. 267–284.
- Dugas Edwige (2016), *Non- dans le paradigme des préfixes de négation en français. Étude synchronique et diachronique*, Thèse de sciences du langage, Université de Lille SHS.
- Fradin Bernard (1993), *Organisation de l'information lexicale et interface lexicale / syntaxe dans le domaine verbal*, Thèse de doctorat d'État, Paris 8.
- Fradin Bernard (1994), « La théorie morphologique face à ses choix », *Cahiers de lexicologie* 63, pp. 5–42.
- Fradin Bernard (2003), *Nouvelles approches en morphologie*, Paris : PUF.
- Fradin Bernard, Dal Georgette, Grabar Natalia, Lignon Stéphanie, Namer Fiammetta, Tribout Delphine & Zweigenbaum Pierre (2008), « Remarques sur l'usage des corpus en morphologie », *Langage* 171, pp. 34–59.
- Fradin Bernard & Kerleroux Françoise (2003), « Introduction », *Langages* 152, pp. 3–11.
- Fradin Bernard & Kerleroux Françoise éd. (2003), *Langages* 152 « Quoi de neuf en morphologie ? ».
- François Jacques éd. (2009), *Mémoires de la société de Linguistique de Paris* tome XVII « La morphologie lexicale : un domaine autonome de la grammaire ? ».
- Halle Morris (1973), "Prolegomena to a theory of Word formation", *Linguistic Inquiry* 4, pp. 3–16.
- Halle Morris & Marantz Alec (1993), "Distributed Morphology and the Pieces of Inflection", in M. Halle & S.J. Keyser eds, *The View from Building 20: Essays in Honour of Sylvain Bromberger*, Cambridge : MIT Press, pp. 111–176.
- Halle Morris & Marantz Alec (1994), "Some Key Features of Distributed Morphology", *MIT Working Papers in Linguistics* 21, pp. 275–288.

- Hathout Nabil (2009), *Contributions à la description de la structure morphologique du lexique et à l'approche extensive en morphologie*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches Université Toulouse 2.
- Hathout Nabil (2011), « Une approche topologique de la construction des mots : propositions théoriques et application à la préfixation en *anti-* », in Roché et al. éd., *Des unités morphologiques au lexique*, Paris : Hermès, pp. 251–318.
- Hathout Nabil, Plénat Marc & Tanguy Ludovic (2003), « Enquête sur les dérivés en *-able* », *Cahiers de grammaire* 28, pp. 49–90.
- Hathout Nabil, Namer Fiammetta, Plénat Marc & Tanguy Ludovic (2008), « La collecte et l'utilisation des données en morphologie », in B. Fradin, F. Kerleroux & M. Plénat éd., *Aperçus de morphologie du français*, Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, pp. 267–287.
- Hathout Nabil & Namer Fiammetta (sous presse), « La parasynthèse à travers les modèles : des RCL au ParaDis », in B. Olivier, G. Boyé, G. Dal, H. Giraud & F. Namer éd., *The lexeme in descriptive and theoretical morphology*, Berlin, Language Science Press.
- Hathout Nabil & Namer Fiammetta éd. (2012), *TAL* 52-2 « Vers la Morphologie et au-delà », Hippisley A. & Stump G. éd. (2016), *The Cambridge Handbook of Morphology*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Hockett Charles (1954), “Two models of grammatical description”, *Word* 10, pp. 210–231.
- Jackendoff Ray (1973), “Morphological and semantic regularities in the lexicon”, *Language* 51 (3), pp. 639–671.
- Hopper Paul, & Traugott Elizabeth C. (1993), *Grammaticalization*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Kaltz Barbara & Leclercq Odile (2015), “Word-formation research from its beginnings to the 19th century”, in P. O. Müller, I. Ohnheiser, S. Olsen & F. Rainer éd., *Word-Formation. An International Handbook of the Languages of Europe*, Berlin/New York: Walter de Gruyter, pp. 22–37.
- Kerleroux Françoise (2006), « Les théories morphologiques à la fin du XX^e siècle », in S. Auroux, E.F.K. Koerne, H. J. Niederehe & K. Versteeg, *History of the language sciences: an international handbook on the evolution of the study of language from the beginnings to the present*, volume 3, Berlin/New York: Walter de Gruyter, pp. 2313–2323.
- Lapointe Steven (1981), “The Representation of Inflectional Morphology within the Lexicon”, *North East Linguistic Conference* 11, pp. 190–204.
- Lees Robert B. (1963), *The Grammar of English Nominalizations*, The Hague: Mouton and Bloomington Indiana University.
- Lehmann Christian (1995), *Thoughts on Grammaticalization*, Munich: Lincom Europa.
- Lieber Rochelle (1981), *On the Organization of the Lexicon*, Bloomington, Indiana: Indiana University Linguistics Club.
- Lieber Rochelle (1992), *Deconstructing Morphology*. Chicago, London: University of Chicago Press.
- Lieber Rochelle (2015), “Word-formation in generative grammar”, in P. O. Müller, I. Ohnheiser, S. Olsen & F. Rainer éd., *Word-Formation. An International Handbook of the Languages of Europe*, Berlin/New York, Walter de Gruyter, pp. 94–112.
- Lieber Rochelle & Štekauer Pavol éd. (2009), *The Oxford Handbook of Compounding*, Oxford: Oxford University Press.
- Lieber Rochelle & Štekauer Pavol éd. (2014), *The Oxford Handbook of Derivational Morphology*, Oxford: Oxford University Press.
- Lignon Stéphanie & Namer Fiammetta éd. (2012), *Verbum* XXXIV « La composition néoclassique : nouvelles données, nouveaux usages, nouvelles définitions ».

- Matthews Peter H. (1972), *Inflectional Morphology: A Theoretical Study based on Aspects of Latin Verb Conjugation*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Matthews Peter H. (1974), *Morphology. An Introduction to the Theory of Word-Structure*, Cambridge: Cambridge University Press; 2e éd., 1991.
- Müller Peter O., Ohnheiser Ingeborg, Olsen Susan & Rainer Franz eds (2015), *Word-Formation. An International Handbook of the Languages of Europe. Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft/Handbooks of Linguistics and Communication Science (HSK)*, vol. 40, Berlin/New York: Walter de Gruyter.
- Pariante Jean-Claude (1973), *Le langage et l'individuel*, Paris : Armand Colin.
- Perlmutter David M. (1988), "The Split Morphology Hypothesis", in M. Hammond & M. Nonnam eds, *Theoretical Morphology: Approaches in Modern Linguistics*, San Diego: Academic Press, pp. 79–100.
- Plénat Marc, Tanguy Ludovic, Lignon Stéphanie & Serna Nicole (2002), « La conjecture de Pichon », *Corpus* 1, pp. 105–150.
- Roché Michel, Boyé Gilles, Lignon Stéphanie et Plénat Marc (2011), *Des unités morphologiques au lexique*, Paris : Hermès.
- Selkirk Elizabeth O. (1982), *The Syntax of Words*, Cambridge, MA: MIT Press.
- Scalise Sergio & Guevara Emilio (2005), "The lexicalist approach to word-formation and the notion of lexicon", in P. Štekauer & R. Lieber eds, *Handbook of Word-Formation*, Dordrecht: Springer, pp. 147–188.
- Spencer Andrew (2013), *Lexical Relatedness. A paradigm-based Model*, Oxford: Oxford University Press.
- Štekauer Pavol & Lieber Rochelle eds, (2005), *Handbook on Word-Formation*, Dordrecht: Springer,
- Stump Gregory T. (2001), *Inflectional Morphology. A Theory of Paradigm Structure*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Tribout Delphine (2010), (*Les conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français*, Thèse de sciences du langage, Paris 7, École doctorale de sciences du langage
- Williams Edwin (1981), "Argument structure and morphology", *Linguistic Review* 1, pp. 81–114.